

Les Expositions scolaires permanentes suisses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sur le terrain, nous faisons constater que ses conditions sont plus ou moins favorables à la production, nous faisons exécuter les travaux préliminaires, nous plantons et indiquons les premiers soins de propreté que cette culture réclame.

Plus tard, nous binerons, nous butterons, et enfin, en arrachant nous ferons connaître les procédés les plus avantageux de bonne conservation.

E. CHENEUX.

LES EXPOSITIONS SCOLAIRES PERMANENTES SUISSES

Sur l'initiative de M. Schenk, conseiller fédéral, chef du Département de l'Intérieur, les délégués des Expositions scolaires de Zurich, de Berne et de Fribourg, ont eu, le lundi 18 juillet, une conférence au Palais fédéral. Les délégués étaient, pour Zurich : M. le Dr O. Hunziker, professeur à l'Ecole normale de Küssnacht, et M. Bolletter Reallehrer, à Zurich ; pour Berne, M. Luthy, professeur au Gymnase, et M. Sterchi, président du Comité de l'Exposition scolaire ; pour Fribourg, MM. Horner, Recteur, et L. Genoud, instituteur. M. Gunzinger, directeur de l'Ecole normale de Soleure, assistait comme rapporteur. Il avait été chargé, par le Département fédéral de l'Intérieur, de visiter les Expositions scolaires de Zurich, Berne et Fribourg, pour se faire une idée de la valeur et de l'importance de ces institutions et pour être fixé sur la manière dont la Confédération peut favoriser et seconder le but qu'elles se sont proposé. M. Gunzinger a fait un tableau complet des différentes matières qui composent ces Expositions. Il a aussi cru devoir y ajouter quelques observations générales. C'est ce rapport qui a servi de base aux discussions de la conférence.

« Je suis charmé, dit M. Gunzinger, qu'il se soit trouvé en Suisse un nombre aussi considérable de pédagogues, d'hommes d'Etat et de particuliers, pour créer et soutenir ces institutions, non seulement par des subventions financières, mais par un travail intellectuel d'une haute valeur. Une soixantaine de corporations ont voté des subsides pour les Expositions, ce qui est bien digne d'exciter l'intérêt des autorités fédérales. L'appui de la Confédération s'est déjà fait sentir à Zurich, à Berne et à Fribourg surtout, où la ville proprement dite n'a porté encore presque aucun intérêt, où elle n'a accordé aucun appui, n'imitant pas en cela les municipalités de Berne et de Zurich. Pourtant c'est la ville de Fribourg, la cité du P. Girard, qui mérite spécialement notre attention, non seulement comme formant le centre historique de tout ce qui a rapport à la pédagogie du P. Girard, mais encore comme seul point où il soit donné de pouvoir étudier les méthodes d'instruction des communautés religieuses de la Belgique, de la France et des établissements privés, dont la plupart ne publient pas leurs rapports, mais qui, néanmoins, ont tant de

méthodes et de spécialités qui méritent d'être connues de tous ceux qui s'occupent des questions d'enseignement. Si l'on pouvait arriver à rendre l'Exposition scolaire de Fribourg utile aux cantons voisins en l'engageant à se tracer un programme de travail, elle mériterait une subvention fédérale bien au-dessus de la somme qui lui a été accordée jusqu'à présent. Ce minimum a été, pour 1886, de 500 fr. ; pour la présente année, les dépenses sont évaluées à 1,900 fr., tandis que les recettes ascendent à 1,450 fr. C'est pourquoi la contribution de la Confédération serait d'autant plus nécessaire.

A Berne, la sphère d'activité ne dépasse pas les frontières du canton ; mais, malgré cela, cette Exposition est fréquentée par bien des personnes étrangères au canton, à cause même de sa situation dans la ville fédérale, près de la gare, et parce qu'elle a à sa disposition le plus grand local dans lequel ses collections peuvent se développer à l'aise. Elle a su, pendant son existence de 8 ans, prendre l'intérêt de l'école primaire, tout en se limitant dans son rayon de travail. Elle a fait un choix. Une spécialité de l'Exposition de Berne est la collection complète et l'exhibition bien organisée de tous les moyens nouveaux d'enseignement.

L'Exposition de Zurich par son bureau des archives comprend les cantons des Grisons, St-Gall, Thurgovie, Schaffhouse, Argovie, Bâle, Soleure. C'est une institution où l'on peut se procurer tout ce dont on a besoin pour des travaux pédagogiques. Les archives et la bibliothèque sont très riches ; et les Bibliothèques de l'Université, du Polytechnikum et d'un grand nombre de Sociétés scientifiques sont en relations avec elle, de sorte que le personnel de l'Exposition est toujours prêt et en état de donner tous les renseignements désirés.

Avec le concours des trois Expositions, il serait facile de rendre des services éminents à toutes les directions cantonales d'instruction de la Suisse pour le développement des méthodes, pour l'avancement de l'instruction populaire. Les Expositions scolaires sont une institution qui mérite aussi bien l'attention des autorités fédérales que les examens de recrues, que le Polytechnikum et que l'instruction professionnelle. On pourrait espérer un grand progrès si une subvention considérable était accordée aux Expositions scolaires de Zurich, de Berne et de Fribourg. Une contribution fédérale de 1000 fr. pour chacune d'elles serait le minimum qu'on puisse leur accorder. On a voulu dépenser pour le *Schulsekretar* 6000 à 8000 fr. Or, par une subvention semblable aux Expositions, on pourrait faire plus et tout aussi bien.

Enfin, la ville de Neuchâtel a aussi commencé par fonder une Exposition scolaire. Tandis que Fribourg est le centre de la Suisse occidentale catholique, Neuchâtel semble destinée à devenir le centre de la Suisse occidentale protestante. Elle mériterait une subvention de 500 fr. Il convient donc d'encourager les Expositions scolaires. Chacune aurait un but spécial dans l'ensei-

gnement primaire, un foyer particulier : Zurich a Pertolozzi ; Berne, Fellenberg ; Fribourg, P. Girard ; Neuchâtel aurait Rousseau.

Zurich constituerait des archives centrales pour toute la Suisse, une bibliothèque, un bureau de renseignements, les matériaux pour l'histoire de l'École et la statistique.

Berne se chargerait de former une collection systématique de tous les moyens d'enseignement les plus importants (*Grössere Schulbedürfnisse*), la construction des maisons d'écoles, des modèles, des plans *Turnhalle, Turnplätze, Turngeräte* (engins de gymnastique), l'instruction militaire, les *Schulgarten* avec leur littérature, un atelier pour le travail manuel, collection de matériaux, d'outils, mobilier d'école et productions techniques (Musée scolaire).

Fribourg aurait la tâche de fournir les moyens de comparer les méthodes françaises et allemandes, les méthodes des communautés religieuses ; elle serait chargée du choix du matériel d'école, le meilleur et le moins cher, des conditions de vente, etc.

Neuchâtel s'occuperait de l'école moderne, de l'école nationale française et des livres d'école en usage dans la Suisse romande. Comme spécialité, elle aurait : Hygiène (M. Guillaume) *les Kindergarten*.

De cette manière on éviterait les doubles emplois. On ne diviserait pas trop les forces et chaque Exposition aurait l'occasion de développer ce qu'on lui aurait donné en partage. L'Exposition scolaire donnerait des rapports annuels sur tout ce qui y aurait été fait, sur les projets pour l'avenir, etc. On fournirait des renseignements au public et on ferait en sorte de l'y intéresser de plus en plus.

CONCLUSIONS

1. Le Département fédéral de l'Intérieur se mettrait en rapport avec les Expositions scolaires subventionnées par la Confédération, et les engagerait à rendre compte, pour le 1^{er} avril, de leur administration et à donner un *budget* et un programme de travail pour l'année suivante.

Le Département inviterait les Sociétés d'instituteurs de la Suisse allemande et de la Suisse romande à exprimer leur opinion sur les questions qui devraient être mises en discussion et à indiquer les matières dont elles croiraient l'étude nécessaire. Une invitation semblable serait adressée à l'expert supérieur des examens de recrues.

2. Trois mois plus tard, les matériaux reçus seraient soumis à un examen, à un choix et à un travail préparatoire ; on verrait ce qui a déjà été fait par les Expositions scolaires. On augmenterait ce qu'on aura recueilli par les rapports de journaux, et on en formerait un rapport général sur l'année précédente et un programme de discussions pour l'année suivante.

3. Entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre, le Département fédéral

convoquerait à une conférence les chefs des Expositions scolaires, les Présidents et les délégués des Comités centraux de la Société des instituteurs, l'expert supérieur des examens de recrues et d'autres personnes qui connaissent la matière en question. Cette conférence aurait lieu dans l'une des villes où se trouve une Exposition en raison de l'impulsion qui en résulterait pour ces œuvres.

4. Ces conférences annuelles s'occuperaient :

a) De l'étude des questions pour le rapport général, afin d'avoir une entente sur la manière de rendre compte de l'administration, du contrôle des visites, de la surveillance et de l'assurance des objets de l'Exposition.

b) De fixer le programme de travail pour l'année suivante. On déterminera d'abord exactement le but qu'on se propose. On distinguera les travaux essentiels des travaux secondaires. Chaque Exposition aurait sa sphère d'action déterminée, et l'une d'elles serait désignée pour la concentration des matériaux reçus. Alors, on fixera le montant de la subvention fédérale extraordinaire s'il y a lieu. On examinera les forces de travail dont on dispose pour remplir la tâche qu'on s'est assignée. Ce serait là un moyen d'éviter les rivalités qui pourraient naître et une occasion de récompenser avec équité les travaux extraordinaires qui seraient présentés.

5. Pour la première conférence, où la présence des représentants des Sociétés d'instituteurs et de l'Expert supérieur n'est pas nécessaire, on devrait fixer la répartition des branches spéciales pour obtenir, par le concours des Expositions spéciales, un total harmonique d'une Exposition fédérale. Nous avons déjà indiqué nos idées à ce sujet.

6. Dans les mois d'octobre, de novembre et décembre, on préparera les travaux nécessaires pour l'année suivante (Fragebogen), formules, bulletins-questionnaires, tableaux, etc. Pour montrer comment j'entends cette préparation, je prends, par exemple, Fribourg.

Supposons que Fribourg accepte, pour tâche spéciale, le choix et l'achat du matériel scolaire, le premier travail consisterait dans une exposition de papiers à écrire et à dessiner, de plumes, de crayons à ardoise, d'ardoises avec l'indication du prix, la manière d'opérer les achats, le prix de revient pour chaque enfant dans les diverses classes, les expériences faites dans toute la Suisse quant à la livraison, etc.

Observations générales et finales.

1. Les Expositions scolaires ne sont pas encore suffisamment connues. On pourrait peut-être suspendre des affiches dans chaque salle d'école de la Suisse et l'on annoncerait l'Exposition avec l'indication du temps où elle est ouverte, des articles qu'elle procure aux écoles, etc. Il appartiendrait au Département

fédéral de l'Intérieur de se charger de cette publicité. Cette affiche devrait être très concise.

2. Il a manqué jusqu'à présent à chaque Exposition, des employés subalternes expérimentés, connaissant à fond les matières et capables de fournir aux visiteurs tous les renseignements dont on a besoin. C'était le cas de Zurich avec les candidats instituteurs sans place; à Berne et à Fribourg avec les concierges. Zurich a maintenant trouvé un secrétaire instruit, à la hauteur de sa mission.

3. La comptabilité laisse à désirer dans toutes les Expositions. On ne peut pas faire de comparaisons entr'elles.

4. Les traitements comprennent à Zurich $\frac{1}{4}$ de la dépense totale, à Berne $\frac{1}{12}$, à Fribourg $\frac{1}{5}$ (concierge); mais il faut dire que les personnes qui dirigent les Expositions n'ont pas de traitement, et cela devrait changer. Le secrétaire, à Zurich, a 1800 fr.; ce n'est pas suffisant.

Telles sont les observations formulées dans le remarquable rapport de M. le Directeur Gunziger.

Ajoutons que la discussion a porté sur les divers points énoncés dans le rapport. Le protocole de cette importante conférence sera publié plus tard. G.

EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

Autrefois, c'est-à-dire il y a quatre ans au plus, les résultats des examens des recrues étaient connus peu de semaines après les opérations des experts. Aujourd'hui, il se passe sept à huit mois avant que les statisticiens nous fassent connaître la classification résultant de leurs calculs.

Y avait-il précédemment trop de hâte? Y met-on actuellement trop de lenteur? Sans décider là-dessus, nous devons préférer cette dernière, qui nous assure un travail plus consciencieux.

Les résultats des examens de 1886 viennent donc d'être publiés. Ils ne sont pas donnés de telle manière qu'une comparaison certaine avec les chiffres des années précédentes puisse être établie. En effet, on ne se fonde plus cette fois sur la moyenne de toutes les notes, mais on calcule d'après la proportion des mauvaises notes seulement. Un canton est d'autant plus arriéré que ses recrues ont mérité un plus grand nombre de notes 4 (mal) et 5 (nul).

Voici, d'après ce système, le rang assigné à chacun des 25 Etats suisses: (Les chiffres entre parenthèses indiquent combien de recrues sur 100 ont obtenu les notes 4 et 5).

1. Bâle-Ville (4 %); 2. Schaffhouse (8 %); 3. Thurgovie (9 %); 4. Genève (11 %); 5. Zurich (14 %); 6. Bâle Campagne (14 %); 7. Unterwald-le-Haut (14 %); 8. Soleure (15 %); 9. Neuchâtel (16 %); 10. Glaris (17 %); 11. Argovie (17 %); 12. Vaud (18 %);